

28 octobre 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. François Mitterrand, Président de la République, à M. André Bergeron, secrétaire général de FO, sur les relations Nord-Sud, Paris, mercredi 28 octobre 1981

Monsieur le secrétaire général,

- Votre lettre du 15 septembre, dans laquelle vous soulignez l'importance du prochain sommet de Cancun, a retenu toute mon attention et je vous remercie de m'avoir fait parvenir la déclaration de la Confédération internationale des syndicats libres rédigée en vue du sommet ainsi que celle de New-Delhi sur le rôle des syndicats en ce domaine.

- J'attache beaucoup de prix à la consultation des organisations socio-professionnelles avant les grandes réunions internationales, et l'expérience a montré au conseil européen de Luxembourg, puis au sommet d'Ottawa, que la position de la France, telle que je l'ai exposée, avait été judicieusement éclairée par l'avis des responsables syndicaux de notre pays.

- Les réflexions que propose la CISL recourent, pour l'essentiel, les thèmes que j'ai développés aussi bien à Ottawa qu'à la récente conférence sur les pays moins avancés `PMA`.

- La France, ainsi que vous le savez, s'est engagée à porter son aide publique au développement à 0,7 % du produit intérieur brut d'ici 1988 hors DOM-TOM. Les pays moins avancés recevront 0,5 % de notre aide publique à partir de 1985. Un accent particulier sera mis sur la formation des hommes, l'autosuffisance alimentaire et les énergies renouvelables. La France a ainsi la volonté de traduire en décisions concrètes les intentions généreuses exprimées dans les conférences internationales. A Cancun, la France s'efforcera de relancer les négociations globales, d'obtenir la mise en place d'une politique mondiale de l'énergie qui pourrait se concrétiser par la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale, et elle proposera que soient définis de nouveaux mécanismes garantissant la stabilité des cours des matières premières qui déterminent, pour l'essentiel, les recettes de nombreux pays.

- Veuillez agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs et de mon cordial souvenir.